

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1re CIRCONSCRIPTION de la SEINE-MARITIME

Elections Législatives du 30 Novembre 1958

DÉCLARATION de

BERNARD TISSOT

Maire de ROUEN

Candidat Républicain Indépendant et Paysan

Electrices, Electeurs de Rouen et du Canton de Darnétal

Dimanche dernier, vous m'avez, une fois de plus, honoré de votre confiance en me plaçant.

En Tête de tous les Candidats

Je vous en remercie très vivement.

Je suis certain que Dimanche prochain **tous les Electeurs Nationaux** de la 1re Circonscription **s'uniront sur mon nom** pour faire triompher les principes de liberté et de progrès social qui sont les miens.

Vous barrerez ainsi la route au Candidat Communiste qui, distancé de 1.151 voix seulement, peut bénéficier au second tour d'un important appoint de voix. N'oubliez pas qu'en 1956 le Candidat Communiste avait obtenu, dans la même circonscription, 13.269 voix.

Le blocage des votes sur mon nom s'impose donc.

Si la division est regrettable au premier tour, elle devient criminelle au second tour, car aucune ambition personnelle ne peut l'excuser.

Ainsi, en avril dernier, lors des dernières élections du 2e Canton de Rouen, M. Lecanuet écrivait justement :

« Le Docteur Delahaye, montrant son sens civique, a retiré sa candidature pour favoriser le succès de la cause nationale.

« Je veux espérer que son exemple sera suivi. **L'Union doit se faire ! »**

Le Général de Gaulle veut **l'Union** et vous l'aiderez à la réaliser en votant tous dimanche prochain pour le candidat qui, placé en tête au premier tour, **soutient son action.**

Contre le Communisme et ses alliés.

Contre les candidatures de division.

Pour soutenir l'action du Général de Gaulle.

Votez en masse pour

BERNARD TISSOT

Chevalier de la Légion d'Honneur. Officier d'Académie

Avoué à la Cour d'Appel de ROUEN

Maire de ROUEN

Remplaçant Éventuel : JEAN ALLARD

Avocat à la Cour

H. POULLARD & Cie - ROUEN